

“ inattaquable. Quant à moi, ayant pris part au  
“ combat, je puis certifier sur mon honneur, de la  
“ véracité et de l’exactitude de cette relation dans  
“ tous ses détails. Rien ne me peine autant que  
“ d’entendre nier cette paternité, car c’est d’une in-  
“ justice criante !”

Dès ce moment “ Castor ” n’eût plus jamais au-  
cune hésitation sur le sujet ; il demeura convaincu.  
Dans ces derniers temps il est certain que nos histo-  
riens ont presque tous, d’un commun accord, attribué  
cette relation au juge-en-chef O’Sullivan. Ainsi, M.  
Benjamin Sulte, dans son histoire remarquable de la  
bataille de Châteauguay, tout récemment publiée, le  
reconnaît formellement, et le cite à maintes reprises.  
M. Kingsford, lui aussi, avait fait la même admission.  
Plusieurs autres écrivains que nous pourrions nommer  
en ont agi de même. Cependant, afin qu’il n’y ait plus  
lieu de douter de l’auteur, aussi bien que des détails  
de cette précieuse relation, nous sommes heureux de  
pouvoir mettre aujourd’hui sous les yeux de nos lec-  
teurs deux lettres du plus grand intérêt pour les étu-  
diants de notre histoire contemporaine : l’une par  
laquelle O’Sullivan transmet au colonel des Volti-  
geurs Canadiens son écrit signé de son nom de  
plume, “ Témoin oculaire,” et lui demande s’il est  
exact, et rencontre son approbation ; et l’autre du  
vaillant colonel lui-même, dans laquelle il lui accorde  
en tout point cette approbation. Rien de plus con-  
cluuant sur le sujet, d’après nous. L’un fournit une  
description en détail de l’action, et l’autre, le plus  
intéressé de tous, le chevalresque commandant qui a